

ENTRETIENS DU RGC&U 2011

PRIX POSTER

mercredi 9 mars 2011

Madame, Monsieur,

Comme c'est traditionnellement le cas, les jeunes doctorants de 2ème et 3ème année sont invités à présenter leurs recherches en participant à l'exposition de posters en lien avec les « **Entretiens du RGC&U** ». Cette exposition est contiguë à la salle de déjeuner pour faciliter l'échange avec les participants.

Comme lors des Entretiens de 2010, deux prix seront décernés en partenariat avec la FNTF et l'AUGC :

- Un « prix du public » sera attribué sur le suffrage des participants aux entretiens,
- Un « prix du jury » sera décerné par un jury de 5 ou 6 personnalités du monde professionnel et de la recherche parmi une pré-sélection effectuée par ce même jury de 5 posters. Cette liste sera communiquée après clôture des votes du public le jour des entretiens. Ces cinq doctorants auront l'opportunité de présenter à l'assistance leurs travaux de recherche pendant 10 mn avec comme support leur poster projeté sur grand écran. Après les présentations, le prix sera attribué par délibération du jury.

En complément, les deux recherches récompensées par la FNTF feront l'objet d'une **présentation par leurs équipes dans la Revue Travaux**.

Le nombre de posters présentés sera limité à 30. Le comité des entretiens se réserve le droit de sélectionner, si nécessaire, ceux qui seront retenus.

La **forme de présentation des posters** est libre mais le **format paysage A0 est imposé**. L'attention des candidats est attirée sur le choix d'un dispositif adéquat pour en permettre la fixation sur les panneaux de présentation qui leur seront désignés.

Les **doctorants intéressés** sont invités à transmettre - **avant le 18 février 2011** - la fiche de présentation de leur poster (format .rtf) selon modèle en annexe, une copie de leur poster (format .pdf) au secrétaire des entretiens et une fiche d'engagement co-signée par le directeur de thèse à :

Thibault PREVOST: thibault.prevost@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 01.40.81.28.00 / télécopie : 01.40.81.27.31

Les doctorants des laboratoires universitaires situés en métropole hors d'Île-de-France pourront demander la prise en charge de leur transport au secrétaire des entretiens – date limite de rigueur le 23 février 2011.

Nous vous invitons donc à **relayer l'information auprès des jeunes chercheurs et de toutes personnes intéressées** de votre laboratoire ou organisme. Tout sujet de recherche dans le domaine du génie civil et de la construction est éligible.

Christian Crémona
Secrétaire permanent du RGC&U

Thibault Prévost
Secrétaire du comité d'organisation



Avec le patronage de



<p>< Intitulé de la recherche ></p> <p>< NOM Prénom ></p> <p>< Laboratoire ou organisme d'appartenance ></p>
--

<p>Sujet : <i>(4 lignes max)</i></p>
<p>Méthodologie : <i>(6 lignes max)</i></p>
<p>Résultat : <i>(5 lignes max)</i></p>
<p>Collaboration(s) :</p>
<p>Retombées : <i>(3 lignes)</i></p>
<p>Mots clefs : <i>(1 ligne)</i></p>

<p>Nom : <i>(nom et prénom du doctorant)</i></p> <p>Formation :</p> <p>Projet professionnel : <i>(enseignant-chercheur, ingénieur d'étude...)</i></p>
--

<p>Ecole doctorale :</p> <p>Laboratoire : <i>(nom du laboratoire, téléphone et courriel du doctorant)</i></p> <p>Directeur de thèse :</p> <p>Partenaires industriels :</p> <p>Type de financement : <i>(indiquer le nom de l'organisme financeur)</i></p>
--